

## COMPTE RENDU SOMMAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 MARS 2018

L'An Deux Mille Dix-huit, le jeudi quinze mars à 20<sup>H</sup>30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte LE MEN, Maire.

**Secrétaire de séance** : M. WALGER.

**Présents** : M<sup>me</sup> LE MEN, M. WALGER, M. CROUZET, M<sup>me</sup> BRIAND, M<sup>me</sup> BESNARD, M<sup>me</sup> JØRGENSEN, M. QUÉLENNEC, M<sup>me</sup> TAVERNIER, M<sup>me</sup> LOMMERT, M. PRIZE, M<sup>me</sup> HUGUENIN, M<sup>me</sup> COËTMEUR, M. LE DÉVEHAT, M. MAURUGEON, M<sup>me</sup> BRETAUD (arrivée à 21<sup>H</sup>30), M. TESTARD.

**Excusés** : M<sup>me</sup> LE GLÉAU (pouv. à M<sup>me</sup> BRIAND), M. VALTON, M. LEDOS (pouv. à M. WALGER), M<sup>me</sup> FANTOU, M. LE SAUCE, M. HAMON (pouv. à M. LE DÉVEHAT), M. JOUAN.

---

### Approbation des comptes rendus des séances précédentes

*Après avoir noté une faute de frappe sur le prénom "David" page 6, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents le compte rendu de la séance du 23 janvier 2018 ainsi que le compte rendu de la séance du 08 février 2018 (M. CROUZET n'étant pas présent le 08 février 2018, ne souhaite pas prendre part à l'approbation du compte rendu).*

---

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 18).*

Tenu par la Trésorerie Principale de Rennes Banlieue Est, le Conseil Municipal valide le Compte de Gestion 2017 du budget de la commune qui est en adéquation avec le Compte Administratif 2017 présenté par Madame le Maire.

---

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 17).*

**a) La section de fonctionnement** inscrit pour l'exercice des recettes nettes encaissées pour 2 581 705,84 € et des dépenses nettes réalisées à hauteur de 2 330 291,27 €. L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2017 s'élève à 251 414,57 €.

**b) La section d'investissement** affiche pour l'exercice des dépenses nettes arrêtées à 451 231,26 € et des recettes nettes à 583 268,64 €. La section présente un excédent de 132 037,38 € sur l'exercice 2017. Considérant le déficit reporté 2016 de 62 442,86 €, l'excédent de clôture de la section d'investissement 2017 s'élève à 65 594,52 €. Les restes à réaliser à reporter au budget 2018 s'élèvent à 182 018,97 € en dépenses.

**c) Le solde d'exécution** des deux sections cumulées pour l'exercice 2017 s'inscrit, en positif, pour 321 009,09 €.

**Le compte administratif est adopté** par le Conseil Municipal, tel que présenté ci-dessus.

*(M<sup>me</sup> LE MEN, Maire, ne participe pas au vote du Compte Administratif).*

---

### AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2017

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).*

*Arrivée de M<sup>me</sup> BRETAUD à 21<sup>H</sup>30.*

Constatant le résultat du Compte Administratif 2017 qui présente un excédent cumulé de 321 009,09 € (soit un excédent de Fonctionnement de 251 414,57 € et un excédent d'Investissement de 69 594,52 €), le Conseil Municipal décide d'affecter, au Budget Primitif 2018, la somme de 251 414,57 € en excédent de fonctionnement capitalisé (recettes d'Investissement C/1068) et de reporter la somme de 69 594,52 € en excédent d'Investissement reporté (recettes d'Investissement C/001).

---

## **BATIMENT PÉRISCOLAIRE : VALIDATION DU PROJET**

---

*(Contre : / Abstentions : 2 – M<sup>me</sup> BRETAUD et M. TESTARD / Pour : 17).*

Le Conseil Municipal valide le projet du bâtiment périscolaire pour un coût prévisionnel HT de 1 101 031,01 €, autorise Madame le Maire à engager la procédure de consultation et à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

---

## **BATIMENT MULTI-ACCUEIL : VALIDATION DU PROJET**

---

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).*

Le Conseil Municipal valide le projet de la transformation de la halte-garderie "Caramel et Chocolat" en multi-accueil pour un coût prévisionnel HT de 231 130,99 €, autorise Madame le Maire à engager la procédure de consultation et à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

---

## **ASPANORD – AVENANT AU BAIL DE LOCATION DES LOCAUX RUE MARIN MARIE**

---

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).*

Le Conseil Municipal valide l'avenant n° 3 au bail de location des locaux rue Marin Marie à l'ASPANORD permettant la sous-location d'une partie de ces locaux au CLIC Noroit et à Séléa et autorise Madame le Maire à le signer.

---

## **RENNES MÉTROPOLE – TRANSFERT DE COMPÉTENCES – GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)**

---

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).*

Dans le cadre de la loi la loi MAPTAM, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Rennes Métropole exerce en lieu et place des communes membres des 7 syndicats (BVII pour MONTGERMONT) la compétence de la "Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations" (GEMAPI).

Dans ce cadre, le Conseil Municipal valide le transfert à Rennes Métropole des compétences dites "facultatives" pour compléter les actions obligatoires et avoir une approche globale efficiente vis-à-vis des objectifs de reconquête de la qualité des cours d'eau :

- La maîtrise d'œuvre des eaux pluviales et de ruissellement et lutte contre l'érosion des sols.
- La lutte contre la pollution des milieux aquatiques.
- La mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques.
- La gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique.
- L'animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydraulique.

et autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce transfert de compétences.

---

## **INFORMATIONS**

---

- ▶ Dispositif "Argent de Poche"
- ▶ Comité de secteur
- ▶ Plan de Déplacement Urbain
- ▶ Dates des prochains conseils municipaux :
  - Jeudi 19 avril 2018
  - Mercredi 23 mai 2018
  - Jeudi 14 juin 2018
  - Jeudi 05 juillet 2018

---

AFFICHE LE :  
RETIRE LE :

MONTGERMONT, le 20 mars 2018

**Le Maire,**  
**Brigitte LE MEN**